



LA GAZETTE DU CONSEIL

Retour sur les décisions principales prises lors du dernier Conseil municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} JUILLET 2026

36 délibérations ont été votées lors de ce conseil municipal. Vous pouvez retrouver l'ordre du jour ainsi que l'ensemble des délibérations sur le site de la Ville : villedebiganos.fr



ESCALOPIER : LA VILLE ÉTEND SON PÉRIMÈTRE DE GESTION DES ESPACES NATURELS

Le site de Malprat, situé sur le territoire communal, est propriété du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres depuis le 18 janvier 2002. D'une superficie de 154 hectares, il est géré par la Ville de Biganos depuis 2007, dans le but de préserver la richesse et la diversité de ses paysages et milieux naturels. Le 29 octobre 2025, le Conservatoire est devenu propriétaire du domaine de l'Escalopier, situé dans son périmètre d'intervention. Il a alors sollicité la Commune afin qu'elle en assure également la gestion. Dans une logique de continuité paysagère et de préservation de ce patrimoine naturel, la Ville a donc fait le choix d'étendre son champ d'intervention au périmètre concerné.



Plus de 300 moutons ont pris leur quartier d'été sur l'île

Depuis début juin, les parcelles de l'île de Malprat accueillent plus de 300 moutons dans le cadre d'une opération d'éco-pâturage. Le troupeau restera sur le site tout au long de la belle saison, de juin jusqu'aux mauvais jours, afin d'assurer l'entretien naturel des espaces.

Cette méthode écologique repose sur le pâturage des animaux pour maîtriser la végétation. En broutant herbes et broussailles, les moutons remplacent avantageusement certaines interventions mécaniques, réduisant ainsi les nuisances sonores, la consommation de carburant et l'impact environnemental de l'entretien des terrains.

Au-delà de son aspect pratique, l'éco-pâturage participe également à la préservation de la biodiversité et à la valorisation des espaces naturels.



LA GAZETTE DU CONSEIL

Retour sur les décisions principales prises lors du dernier Conseil municipal

ACCUEIL DE LOISIRS DES MERCREDIS : LA VILLE ADAPTE SON OFFRE AUX BESOINS DES FAMILLES



La Ville poursuit son engagement en faveur d'un service public de proximité répondant aux attentes des familles et aux évolutions des modes de vie. Dans le cadre de sa politique éducative, une enquête avait été menée auprès des familles utilisatrices des services enfance afin de mieux identifier leurs besoins en matière d'accueil de loisirs.

Les résultats de cette consultation ont mis en évidence une demande croissante de souplesse dans les modalités d'inscription, notamment par la possibilité de fréquenter l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement des mercredis à la demi-journée.

Soucieuse d'adapter son offre de services aux réalités du territoire et aux attentes exprimées par les usagers, la Ville a fait le choix de compléter l'accueil à la journée par deux nouvelles formules : une matinée avec repas et un après-midi sans repas.

À compter du **1^{er} septembre 2026**, les familles auront donc **3 options possibles** pour l'accueil de loisirs du mercredi :

- Accueil à la journée complète avec repas de 7h à 19h
- Accueil à la demi-journée le matin avec repas de 7h à 13h
- Accueil à la demi-journée l'après-midi sans repas de 13h à 19h.

UNE SAISON ORIGINALE ET AMBITIEUSE

Pour cette nouvelle saison, la Ville propose encore une programmation accessible et ouverte sur le monde.

Ces sont ainsi plus de 30 rendez-vous proposés pour tous les publics, avec des artistes locaux, des actions de médiation, des collaborations avec des structures et des communes partenaires, ainsi que des artistes confirmés comme **Charlérie Couture** ou **La Grande Sophie**... Une nouvelle offre théâtre sera également de la partie avec 2 pièces de la **Compagnie Rosemonde**.

L'ensemble de la programmation sera à découvrir dans le prochain programme culturel ainsi que sur le site Internet de la Ville : villedebiganos.fr



Retrouvez l'ensemble des délibérations sur le site de la Ville : villedebiganos.fr